



Ecole communale
de
Mont Saint Jean
Rue du Ménil, 3
1410 Waterloo

Tel : 02 384 34 92
Fax : 02 387 28 81

direction@montsaintjean.be
www.montsaintjean.be



Concerne : soins octroyés à votre enfant

Chers parents,

En cas de petits maux, nous aimerions savoir quels soins vous nous autorisez à administrer à votre enfant.

Madame, Monsieur, (1) Mère / père / tuteur

Madame, Monsieur, (2) Mère / père / tuteur,

de,

en classe :

autorise l'équipe éducative, le secrétariat et la direction à fournir les soins suivants :

Veillez cocher ce que vous autorisez.

En cas de :

- blessures / coups / inflammations / piqûres / démangeaisons / ... :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Gel à l'arnica | <input type="checkbox"/> Arnica (granules) |
| <input type="checkbox"/> Crème apaisante et réparatrice contre les irritations, démangeaisons et piqûres (type calmiderm). | <input type="checkbox"/> Sérum physiologique |
| | <input type="checkbox"/> Spray froid |
| | <input type="checkbox"/> Spray (désinfectant) |

- maux de tête :

- Paracétamol instant Junior 250mg

- irritations oculaires :

- Sérum physiologique

- En cas d'urgence nucléaire et uniquement sur recommandations des autorités, lors d'un confinement (voir courrier au dos) :

- Capsules d'Iode

Ce document est valable pour toute la scolarité de votre enfant.

En cas de changement, merci de nous le signaler par écrit

Signature des parents :

..... (1)

..... (2)



Ecole Communale
de
Mont Saint Jean
Rue du Ménil, 3
1410 Waterloo

Tel : 02 384 34 92
Fax : 02 387 28 81

direction@montsaintjean.be
www.montsaintjean.be

Concerne : le Plan fédéral d'urgence nucléaire a été actualisé en juin 2024

Chers parents,

Afin de vous tenir au courant des mesures que nos écoles ont dû mettre en place, vous trouverez ci-après quelques informations.

Le Plan Fédéral prévoit que des comprimés d'iodure de potassium (65mg de KI par comprimés) puissent être administrés aux enfants, femmes enceintes et allaitantes sur tout le territoire belge en cas d'accident nucléaire, si la quantité radioactive dans l'air le justifie.

Cependant, quelques affections rares peuvent conduire certaines précautions lors de la prise de comprimés d'iode. Nous vous invitons à en discuter avec votre médecin avant qu'une situation d'urgence ne se présente et à nous en faire part via un certificat médical détaillé et précis (pour ce type de comprimé). Il est à noter que l'hypersensibilité à l'iode est une affection très rare, qu'il ne faut pas confondre avec l'hypersensibilité, beaucoup plus courante, aux désinfectants (isobétadine, etc) et aux produits de contraste utilisés lors des examens radiologiques. En cas de non-réponse de votre part, nous considérerons que votre enfant peut recevoir les comprimés, selon les consignes reçues.

Nos écoles ont en leur possession le nombre de comprimés nécessaire pour chaque enfant. En effet, en cas d'urgence nucléaire survenant pendant les heures d'ouverture de l'école, nous suivrons les recommandations du Ministère de la Santé publiques ou du Gouverneur de notre Province concernant l'administration de comprimés d'iode.

Les comprimés ne seront jamais administrés de notre propre initiative, mais uniquement si la recommandation est donnée par les autorités. Etant donné qu'il sera recommandé également à chacun de ne pas sortir, votre enfant restera à l'abri dans nos locaux, avec le personnel et les autres personnes présentes, jusqu'à ce que les autorités lèvent cette recommandation.

Cordialement,

Reuter Florence,
La Bourgmestre

Brian Grillmaier,
Echevin de l'Enseignement



Bosret Catherine
Conseillère en prévention

Maes Nathalie
Directrice de l'école